

AP / AS Arrêté du 05/12/2025 modifiant certaines modalités d'organisation des formations d'AS et d'AP

publié le 03/04/2026

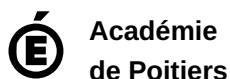
Descriptif :

Modifications des formations AP / AS et équivalences avec le BCP ASSP / le CAP AEPE

Pour information a été publié au BO Santé - Protection sociale - Solidarité, l'arrêté du 5 décembre 2025 qui

- ▶ fixe les **modifications des formations AS et AP** et
- ▶ présente les **équivalences avec le BCP ASSP** de 2022 et le **CAP AEPE** :

 [equivalences_des_diplomes_de_niveau_3_et_4_vers_le_deas_et_le_deap](#) (PDF de 857.2 ko)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.